

**EXCLUSIF**

# Femmes derr



Elles sont maghrébines ou africaines. Condamnées pour trafic de stupéfiants, escroqueries ou meurtre sur le territoire français, ces femmes sont incarcérées à la prison de Fleury-Mérogis, en banlieue parisienne.

En exclusivité pour *Afrique Magazine*, elles ont accepté de raconter leur vie au quotidien, leurs angoisses et leurs espoirs.

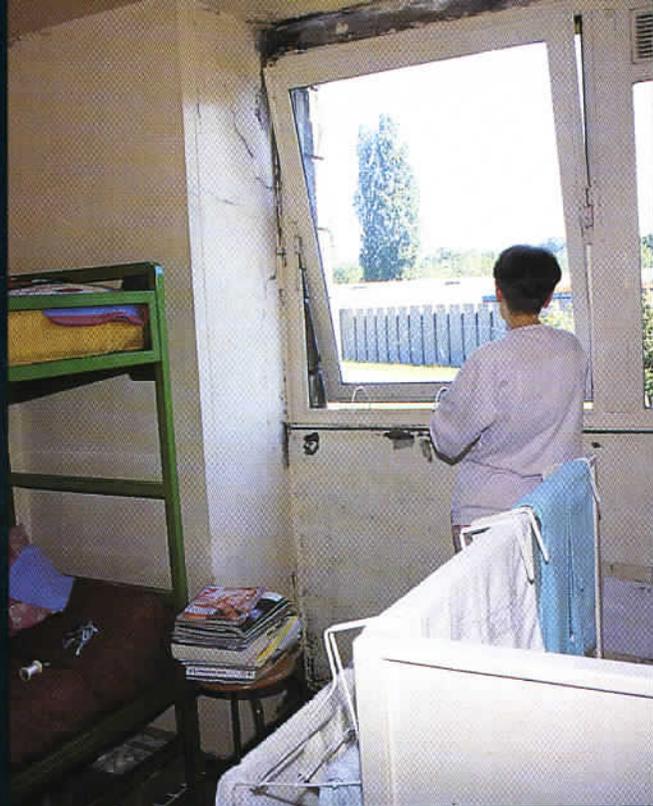
PAR KARIM BELAL  
ET PHILIPPE BLANCHOT  
REPORTAGE PHOTO :  
BLANCHOT

**F**leury-Mérogis, commune située à 40 kilomètres de Paris, compte aujourd'hui 5 000 détenus pour 10 000 habitants. Clin d'œil du destin, c'est en mai 1968 qu'est livrée la première tranche du plus grand centre pénitentiaire d'Europe. Lorsqu'on arrive sur le site, on aperçoit tout d'abord le centre des jeunes détenus (CJD), puis le gigantesque octogone de la maison d'arrêt des hommes (MAH). Enfin, au bout de la route, la maison d'arrêt des femmes (MAF), mise en service en 1973 pour remplacer la prison de la Petite Roquette de Paris, impose ses rondeurs faussement hospitalières. Dominée par une tour centrale et surplombée par des miradors, on pénètre à la MAF par un sas de sécurité. Premier pas dans l'univers carcéral, premier frisson et sentiment d'oppression garanti... Lumières blafardes, claquements des grilles, bruits de clés incessants, odeurs de moisissure, tout concourt à l'installation d'une sensation de malaise !

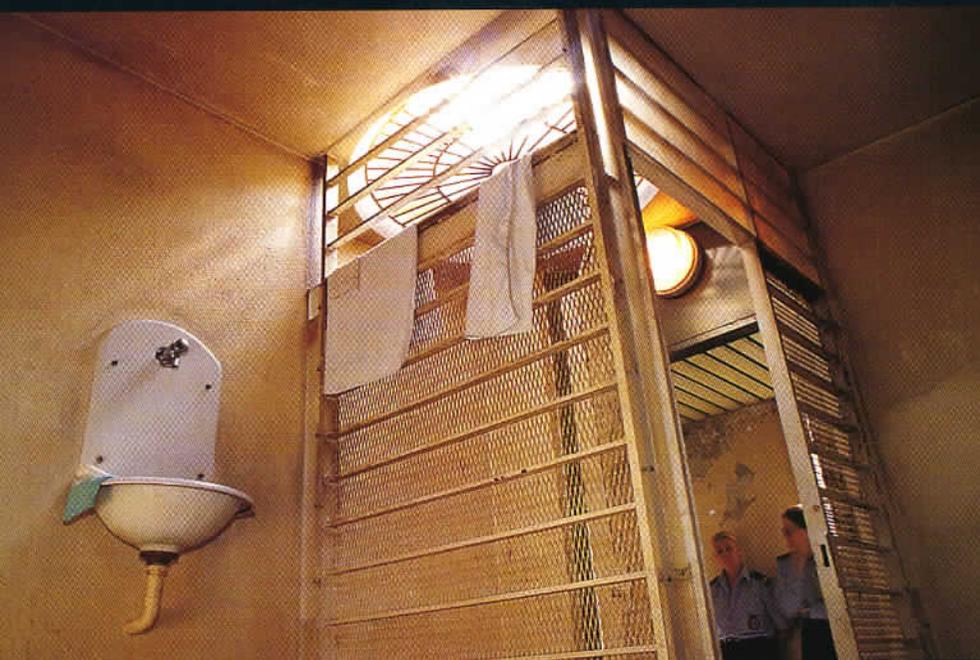
# Leïla, Yasmina, Léonie et les autres derrière les barreaux

L'établissement abrite trois cent quinze détenues pour deux cent trente-quatre places disponibles, chiffres qui mettent en exergue le problème de la surpopulation carcérale, inversement proportionnel au sous-effectif du personnel de surveillance. Ici, la moitié des femmes emprisonnées est d'origine étrangère, avec une forte majorité d'Africaines. Autre caractéristique de la MAF, on évalue à 35 % le nombre de toxicomanes, taux plus important que chez les hommes. Par conséquent, le problème du sida est omniprésent, et la séropositivité beaucoup plus élevée que dans n'importe quelle autre collectivité. Les revendications des détenues portent principalement sur l'abolition du mitard, la suppression de la censure et l'instauration de parloirs intimes. Ces femmes en galère dénoncent aussi la

promiscuité, les intrusions intempestives des gardiennes et leur surveillance oppressante par l'ocilleton inquisiteur. L'Observatoire international des prisons relève, cette année encore, une augmentation constante des suicides, touchant plus particulièrement la population féminine. Alors que nous étions en reportage à la MAF, une détenue âgée d'une soixantaine d'années a mis fin à ses jours, peu de temps avant son jugement aux assises. Elle était en préventive depuis plus de deux ans... Après un parcours du combattant de plusieurs mois, l'administration pénitentiaire nous a permis de rencontrer, en exclusivité pour *Afrique Magazine*, cinq détenues, toutes condamnées et d'origines africaine ou maghrébine... Ce travail a été rendu possible grâce au concours de Thierry Landais, directeur de la MAF depuis 1993. □



# 50 % DES DÉTENUÉS SONT D'O



« Le mitard est un trou à rats où la pitance nous est servie sous la grille comme à des chiens. » Leïla.



Leïla prépare activement sa réinsertion au moyen de cours d'informatique dispensés par une religieuse.



La nursery est détachée des autres quartiers de la MAF. Elle comporte trente cellules aux portes peintes en rose, un réfectoire, une salle de jeux, un jardin.



« Je me suis inscrite au karaté. La pratique de cet art martial, associée à la sophrologie, me permet de canaliser mon agressivité. » Leïla.





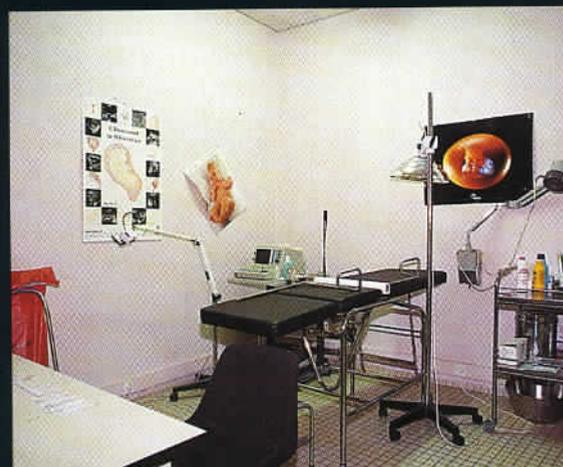
# ORIGINE ETRANGÈRE



« J'emprunte beaucoup de livres à la bibliothèque, lieu supervisé par trois détenues. En ce moment, je me passionne pour un bouquin retraçant l'histoire du Mali. » Léonie.



La pouponnière, située dans les locaux de la nursery, fonctionne comme une crèche.



Le service gynécologique de la MAF. Les détenues qui arrivent enceintes vont à la nursery au septième mois. Puis, elles sont envoyées à l'Hôtel-Dieu pour accoucher.

## QUATRE DETENUES TEMOIGNENT

# Leïla

*Leïla, 30 ans, Marocaine, mariée, deux enfants. Récidiviste, condamnée à quatre mois ferme et huit mois de mise à l'épreuve pour vol à l'étalage.*

Leïla arrive en France à 20 ans pour y suivre un cursus universitaire en sociologie. L'année de son entrée en licence, elle tombe brusquement dans la dope. « Arrivée en France, je suis tombée accroc à l'héroïne. Je n'ai jamais voulu me prostituer bien qu'ayant besoin d'énormément d'argent, puisque physiquement dépendante. Il me fallait 900 FF par jour, juste assez pour me payer trois doses de blanche. » Dans l'incapacité de travailler, Leïla en est réduite à voler pour faire face à l'éducation de ses deux enfants. Ecrouée à Fleury, elle prend conscience de ses responsabilités de mère, et songe avec angoisse à son bébé de 3 mois placé en pouponnière. Par amour de ses fils, elle décide de réagir : « Mon dernier sevrage, au cours duquel j'ai souffert comme une bête, a duré deux semaines. Pour ne pas retomber dans la course aux médicaments, dont est victime la majorité des toxicomanes du quartier des récidivistes, je me suis inscrite au karaté. La pratique de cet art martial, associée à la sophrologie, me permet de canaliser mon agressivité. » Avoir confié la gestion des médicaments aux détenues se traduit à la MAF par une catastrophe. Cette réforme, appliquée depuis 1994, a engendré la généralisation des rapports de force entre prisonnières (racket, bagarre, etc.), sans compter l'accoutumance et les tentatives de suicide. Dans un milieu où il n'y a pas d'argent, où le troc est roi, les médicaments, en particulier les neuroleptiques, prennent une véritable valeur marchande ! La camisole chimique n'a jamais été autant d'actualité. « On remplace une dépendance par une autre. Comment peut- »

# « MON PIRE SOUVENIR : SIX JOURS »

on se réinsérer dans la société tout en étant rendue esclave de substances nocives ? Tranxène, Valium, Temesta... c'est l'engrenage dont je me suis retrouvée esclave autrefois. Sans toit ni travail et dans cet état, c'est la récidive assurée. » A la MAF, un triste record est détenu par une multirécidiviste incarcérée une soixantaine de fois ! « Il y a des filles qui sont plus souvent ici qu'à l'extérieur. » En prison, tous les manquements au règlement sont jugés par une commission de discipline, présidée par le directeur de l'établissement. Les sanctions prononcées par ce tribunal interne sont, la plupart du temps, des peines d'encellulement au quartier disciplinaire, avec un maximum de quarante-cinq jours. « L'un de mes souvenirs les plus pénibles à la MAF, ce sont mes six jours de mitard. J'avais traité

d'abrutie une surveillante qui m'avait délibérément poussée à bout. Le mitard est un trou à rat où la pitance nous est servie sous la grille comme à des chiens. Enfermée 23 heures sur 24. Le mitard, c'est l'école de la haine ! » Leïla ne reçoit pas de visites, car elle a coupé les ponts avec toutes ses anciennes fréquentations qui étaient mêlées de près au monde de la drogue.

Ce qui lui permet de tenir le coup ici, c'est l'espoir de récupérer ses enfants dès sa libération. S'il n'y a plus d'issue possible en France, pour ne pas replonger, elle rejoindra sa famille à Fès. Toutefois, elle prépare activement sa réinsertion au moyen de cours d'informatique dispensés par une religieuse, sœur Bénédicte. « Entrer, c'est difficile, mais, contrairement aux idées reçues, sortir ne l'est pas moins ! »

## Yasmina

**Yasmina, 26 ans, Tunisienne, mariée, en instance de divorce. Condamnée à six ans fermes pour trafic de stupéfiants.**

« Ma mère voulait faire de moi l'archétype de la Méditerranéenne, une femme au foyer. Elle redoutait que je devienne une mauvaise fille. Volontairement éloignée de ma famille, mon chemin a croisé celui de l'homme qui allait devenir mon petit ami, un Africain originaire de Guinée-Bissau. Il m'a affranchie au sujet du trafic de drogue, dont il avait fait son "métier". Je n'ai pas su tout de suite qu'il était allé plusieurs fois en prison. Avec lui, j'ai connu le milieu, l'argent sale, l'angoisse... et la misère. A court d'argent, nous avions entendu parler des fameux "voyages". Le travail consistait à transporter de grosses quantités de cocaïne entre le Brésil et l'Espagne. J'ai tout de suite sauté sur l'occasion. A cette époque, bien qu'étant exploitée au regard des quantités de drogue que je transportais, j'avais tout de même beaucoup d'argent. J'en faisais profiter le plus possible mes proches, qui ignoraient bien entendu la nature de mon

business. J'ai ainsi pu offrir une voiture à l'une de mes sœurs... Quant à moi, je descendais dans les plus grands palaces et ne me privais plus de rien. J'ai effectué plusieurs voyages. Le dernier, qui a tourné court, me vaut d'être emprisonnée ici... Au retour de Sao Paulo, en transit à Roissy, j'ai été interceptée en possession de dix-sept kilos de cocaïne. J'ai écopé de six ans ferme et la douane m'a infligé une amende de 37 millions de centimes. Comment vais-je faire pour payer une telle somme ? Ma santé, elle non plus, n'est pas brillante. Suite à deux interventions chirurgicales, dont l'une s'est traduite par l'ablation d'un ovaire, mon état nécessite des échographies trimestrielles. En dix-huit mois, j'ai eu le privilège d'en passer deux grâce à la pugnacité de mon avocat ! Si on ne me soigne pas correctement, à 26 ans, je risque la stérilité. » En détention, le simple fait de vouloir se procurer des serviettes hygiéniques peut devenir problématique, si on ne possède pas de quoi les *cantiner*. « En plein cycle menstruel, j'ai dû attendre deux jours avant d'être enfin dépannée par une nouvelle cellulaire qui venait

de toucher son paquetage d'arrivant. S'agissant de la propreté des cellules et des sanitaires, il y a beaucoup à redire : moisissures et peinture qui s'écaille, champignons sur les bidets et dans les douches que l'on ne peut utiliser que dix minutes deux fois par semaine. Sans compter les cafards qui nous tiennent compagnie. A la MAF, beaucoup de filles qui, à l'extérieur, ont un mari et des enfants, deviennent, par la force des choses, bisexuelles. En Espagne, il existe des parloirs intimes qui permettent de satisfaire les pulsions affectives ou sexuelles. Là-bas, le vis-à-vis est permis une fois par mois. Lorsqu'on prive un individu de tendresse et de vie sentimentale pendant des années, comment envisager sa réinsertion ? Même si certaines se défoulent en regardant des films érotiques, il est quasiment impossible pour les hétérosexuelles d'échapper à la frustration. Quand les filles voient passer un homme dans les couloirs de la MAF, c'est l'hystérie collective. Mais la prison, c'est parfois la solidarité : des camarades libérables m'ont laissé en héritage une radio-cassette, des habits, des casseroles et un réchaud qu'elles avaient cantinés. En somme, je suis passée de l'opulence au dénuement. Quand je "travaillais dans les stupés", il m'arrivait d'avoir 50 000 FF d'argent de poche pour faire mes courses. Ici, j'en suis réduite à ramasser les mégots par terre. Mais, bien mal acquis ne profite jamais longtemps... »

## Léonie

**Léonie, 38 ans, Sénégalaise, célibataire. Condamnée à deux ans fermes et un avec sursis pour escroquerie, faux et usage de faux.**

Fille d'un médecin polygame, elle a dix-neuf sœurs et quinze frères. A 22 ans, elle quitte le cocon familial pour s'installer à Paris avec celui qu'elle aimait. « J'ai vu ma vie basculer lorsque l'homme avec lequel je vivais m'a quittée prétextant ma stérilité. Un autre m'a fait subir cette humiliation une seconde fois. Ma vie s'est alors brisée comme un miroir, dont je n'avais plus la force de ramasser les

morceaux. » Léonie essaye de remédier à ce problème au moyen de coûteuses interventions chirurgicales. « Il me fallait beaucoup d'argent, qui plus est, je n'avais pas de couverture sociale. Pour m'en sortir, j'ai exercé plusieurs petits boulots. Hélas, j'ai fini par emprunter les chemins de traverse... » Léonie est incarcérée à la MAF depuis dix mois, après une interpellation dans le métro parisien, prise en flagrant délit d'usage de faux papiers. « Quand on arrive en taule, on se demande si on est encore un être humain. On se sent avilie et agressée dans sa dignité de femme. » Depuis son arrivée, Léonie a changé huit fois de cellule, parfois sans raison apparente. « Cela joue sur mon moral, surtout lorsqu'une amitié naît avec une cocellulaire. Il arrive que l'on me déplace aussi pour soutenir une déprimée qui risquerait de mettre fin à ses jours. Lorsqu'une fille tente de se suicider, nous sommes toutes consignées en cellule. J'ai vu des prisonnières, libérables et sidéennes en phase terminale, pleurer pour rester ici et mourir dans les bras de leur copine. » Pour améliorer son ordinaire, Léonie travaille à l'atelier G2, où elle prépare du matériel de perfusion pour la pharmacie centrale de Paris. Elle gagne 700 FF par mois, desquels sont déduits les frais de partie civile, les frais d'entretien et le pécule libérable. Au bout du compte, il lui reste 200 FF pour cantiner. Le travail en prison, c'est de l'exploitation, surtout dans les ateliers où les concessionnaires se font de l'argent sur le dos des détenues. Le code du travail n'existe pas dans cette antisociété. « En semaine, le plus clair de mon temps est consacré au travail, davantage pour adoucir la dureté de mon sort, que pour l'argent. Catholique pratiquante, je vais à la messe tous les dimanches, ce qui constitue ma seule "sortie" le week-end. Avec mon salaire dérisoire, j'essaie néanmoins d'améliorer l'ordinaire et de tuer le temps. Ici, la location d'une télévision revient à 65 FF par semaine, Canal+ compris. J'emprunte de nombreux livres à la bibliothèque, lieu supervisé par trois détenues. Je lis beaucoup, pour aller le moins possible en promenade, à cause du climat de violence qui y règne. » Les Zaïroises forment la communauté

# URS DE MITARD »

africaine la plus importante de la MAF. « Ces ressortissantes sont parfois réputées agressives. Un jour, j'ai assisté dans la cour de promenade à une bataille rangée opposant les Zairoises à toutes les autres Noires africaines. Peu de temps après, lors d'une bagarre entre taulardes, une fille a mordu le doigt d'une autre avant de recracher sa phalange. » Interdite de séjour sur le territoire français, Léonie n'aura plus le choix : « Dès ma sortie, je rentre en Afrique pour réfléchir à ce que je pourrais faire de ma vie, sans me bercer d'illusions. Là-bas, les femmes stériles sont toujours mises au ban de la société... »

## Farida

*Farida, 40 ans, Algérienne, divorcée, un enfant. Condamnée à douze ans fermes, dont six de sûreté pour tentative d'assassinat sur sa belle-sœur.*

Farida a vécu plusieurs traumatismes durant sa petite enfance : la mort de sa sœur cadette, abattue sous ses yeux par un soldat français au plus fort de la guerre d'Algérie, le meurtre de sa tante enceinte, éventrée par des militaires peu de temps avant l'indépendance, et le décès de sa grand-mère qui assurait son éducation... En 1969, sa famille émigre en France et s'installe en banlieue parisienne. Le pavillon qu'elle habite est totalement détruit par un incendie le soir de Noël. « Pour sauver mon petit frère des flammes, je l'ai pris dans mes bras et nous avons sauté de la fenêtre du premier étage. Par bonheur, nous nous en sommes sortis indemnes ». Cet incident renforce les liens unissant les deux enfants, dont la complicité est allée grandissante au fil des drames vécus en commun. Après avoir décroché un BEP de comptabilité, Farida est confinée à la maison pour seconder sa mère et s'occuper de ses petits frères. Mariée à 20 ans avec son cousin, elle s'extrait enfin du giron familial. Après quelques années de mariage, elle retrouve son époux avec une autre femme dans le lit conjugal. Cette tra-

hison, nouveau choc émotif, est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Farida tente de mettre fin à ses jours une vingtaine de fois. Commence alors un long séjour dans une maison de repos où elle est mise sous antidépresseurs. Son frère chéri l'aide à surmonter son désespoir, mais tout bascule de nouveau lorsqu'à 22 ans il tombe amoureux de Nathalie, jeune française qui l'incite à couper le cordon ombilical. Ne supportant pas d'être supplantée dans le cœur de son frère par une femme dont les mœurs sont incompatibles avec les traditions familiales, Farida trouve en elle un bouc émissaire tout désigné. Un soir, folle de rage envers son frère qui lui échappe définitivement, Farida décide de punir la gêneuse, pomme de discorde. Elle la coince sur le parking de la cité où l'une et l'autre demeurent, l'arrose d'essence qu'elle enflamme avec une cigarette. Nathalie, défigurée, est brûlée au troisième degré.

« Aujourd'hui, j'ai compris qu'ils s'aimaient vraiment et que j'ai gâché leur vie. Depuis mon incarcération, en 1993, mon fils, âgé de 15 ans, a pu me rendre visite grâce au Relais parents-enfants. Il est l'unique satisfaction de ma vie. » Pour meubler son temps à la MAF, Farida suit des cours de philosophie, d'histoire, de littérature, d'anglais et pratique le karaté. Cette année, elle entame une formation de radiojournaliste à Radio-Meufs, la station animée par les détenues. Par ailleurs, elle a entrepris une psychothérapie à raison de deux séances hebdomadaires. « L'un de mes souhaits les plus chers est de revoir mon père. La dernière image que je garde de lui, c'était à l'aéroport de Roissy, le jour de son départ en pèlerinage pour La Mecque. Une semaine après, j'étais écrasée à Fleury ! Ici, l'espoir est illusion, le désespoir une habitude... »



## CHIFFRES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 1996 POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

**Population carcérale** : 52 658 détenus, dont 2 133 femmes, soit 4,1 %.

**Capacité d'accueil** : 47 365 places, soit un taux d'occupation de 111 %.

**Prévenus** : 20 899 (1 100 femmes), soit 72,3 % en cours d'instruction, 13,5 % en attente de comparution, 4,9 % en comparution immédiate et 9,3 % en appel/pourvoi.

**Condamnés** : 31 509 dont 1 033 femmes.

**Moins de 25 ans** : 13 949, soit 26,5 %, dont 514 mineurs incarcérables dès l'âge de treize ans.

**Population étrangère** : 29,1 %, soit 15 300 détenus, dont 10 566 Africains et Maghrébins.

**Taux de suicides** : 8 fois plus élevé qu'à l'extérieur.

**Niveau d'instruction** : 72,8 % des détenus n'ont pas dépassé l'enseignement primaire et, parmi eux, 16,4 % sont illettrés déclarés.

**Etablissements pénitentiaires** : 183, dont 118 maisons d'arrêt, 25 centres pénitentiaires, 23 centres de détention, 5 maisons centrales, 11 centres de semi-liberté et 1 hôpital pénitentiaire.

**Durée moyenne de détention** : 7,6 mois, contre 4,5 mois en 1980.

**Coût brut moyen de la journée de détention** : 271 FF, soit 99 000 FF par an, contre 31 000 FF en 1979.

## MAISON D'ARRÊT DES FEMMES DE FLEURY-MÉROGIS

320 détenues pour 234 places.

75 % de prévenues (170 procédures correctionnelles pour 80 criminelles), 25 % de condamnées.

2/3 de primaires (première incarcération) et 1/3 de récidivistes.

**Personnel de direction** : un directeur et une adjointe.

**Personnel de surveillance** : 165 personnes (15 gradés et 150 surveillantes).

Deux éducatrices, un responsable de service et une assistante sociale, soit un éducateur pour 80 détenues (MAH : un éducateur pour 200 détenus).

200 cellules (100 au quartier des primaires + 100 au quartier des récidivistes) et 12 au quartier disciplinaire.

Deux terroristes (Action directe et ETA), condamnées à perpétuité, incarcérées depuis 1987.

Plus vieille détenue : 85 ans.